

La société civile dans le partenariat multiacteur : réflexions à partir de l'expérience du projet CIPACO de l'IPAO¹

*Working paper - Published in the publication "African CSOs speak on the World Summit on the Information Society »,
2005, edited by the United Nations Economic Commission for Africa - AISI Programme²*

Le Sommet Mondial sur le Développement Durable de 2002 ainsi que le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (2003-2005) ont consacré le Partenariat Multiacteur (PMA) comme le format de coopération le plus susceptible de garantir la disponibilité des ressources nécessaires à la réalisation des projets de développement durable. Ce partenariat rassemble le secteur privé, le gouvernement, la société civile (deux à deux ou de façon multilatérale) autour d'un projet, d'une action de développement spécifique. Certaines activités du CIPACO (Centre sur les Politiques Internationales des TIC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, projet de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO)³ initialement financé par le programme international CATIA⁴), sont réalisées dans ce cadre partenarial. L'objectif de cet article est de présenter quelques manifestations de ce partenariat du point de vue de la société civile africaine. L'article examine en particulier le **partenariat secteur privé - société civile**, compte tenu de sa particularité. Cette analyse est essentiellement réalisée à partir de l'expérience en cours du projet CIPACO Une analyse du PMA est au préalable proposée.

La partenariat multi-acteur : échappatoire ou indispensable nécessité ?

Le partenariat multiacteur est à la mode, notamment dans le discours international. De prime abord, on ne peut s'empêcher de considérer les appels à la mise en place de ces partenariats avec circonspection. En effet, malgré la pertinence que revêt le concept et au vu de l'histoire de la coopération au développement, on peut légitimement se demander si l'objectif non officiel de ces stratégies n'est pas le désengagement des

¹ Les opinions exprimées ici ne sont pas forcément celles de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest et du projet CIPACO et n'engagent que l'auteur de l'article.

² http://www.uneca.org/disd/documents/AfrCSOs_Speak.pdf

³ L'IPAO www.panos-ao.org est une organisation régionale africaine dont l'objectif est de promouvoir une culture de la démocratie, de la citoyenneté et de la paix en Afrique, à travers l'information et la communication. Elle est membre du Panos Council qui regroupe différents Instituts Panos du monde entier, et a son siège à Dakar. L'IPAO réalise sa mission à travers quatre programmes ((1)Communication, Société Civile et bonne gouvernance ; (2) Pluralisme de l'Information, (3) Médias Diversité et Conflits (4) Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et deux Départements ((1) Radio et (2) Presse Ecrite. Le CIPACO s'insère dans le Programme NTIC. La neutralité technologique marque aujourd'hui l'action de l'IPAO dont les activités s'articulent autour de tous les moyens de communication, de la radio à l'internet.

⁴ Le Programme CATIA "Dynamiser l'Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Afrique" vise à favoriser l'appropriation sociale des TIC et des opportunités qu'elles offrent pour les populations marginalisées, et ainsi jouer le rôle de catalyseur pour les réformes. CATIA est un programme de trois ans, né d'une collaboration étroite entre DFID, d'autres donateurs et acteurs comme l'ASDI, le CRDI, l'ACDI et l'USAID. CATIA est mis en œuvre à travers neuf composantes différentes, le CIPACO étant inséré dans la composante baptisée 1F – www.catia.ws

pays riches de l'accroissement de l'aide publique au développement, ainsi que l'imposition du secteur privé. En effet, le PMA est parfois présenté comme la solution aux besoins de financement du développement. Or on sait que les engagements pris au sommet de Monterrey ne sont pas respectés et que la recherche de stratégies de financement pour compenser ce déficit est devenue une nécessité. On sait également qu'en dehors des Etats, seul le secteur privé possède ces financements complémentaires, qu'il peut mettre à disposition selon ses priorités et intérêts. Dans le même temps, la privatisation et le libéralisme (ou même l'ultralibéralisme) ont le vent en poupe et sont promus. L'inclusion théorique de la société civile ne serait alors qu'anecdotique, formelle, puisqu'elle est aujourd'hui incontournable tout en n'ayant pas les moyens de mettre à disposition ces financements nécessaires.

Mais le réel intérêt des PMA, si l'on s'en tient aux entendements officiels et à une certaine réalité du concept, est qu'il place les activités de développement dans une perspective écologique de développement durable, qu'il institue un sens de responsabilité et d'intérêts partagés dans la coopération entre les différents acteurs. Les nécessités d'une gouvernance exemplaire de nos sociétés rendent aujourd'hui indispensable l'inclusion de tous les acteurs, la sauvegarde des intérêts publics (lutte pour la sauvegarde de l'environnement, défense des droits humains) et la recherche de financements alternatifs. Il est évident qu'un partenariat entre l'Etat, la société civile et le secteur privé, peut assurer ces différents besoins, chacun de ces acteurs ayant des expertises et des axes d'interventions spécifiques et complémentaires. Dès lors, le PMA apparaît dans de nouveaux habits, devient utile et pertinent.

L'institutionnalisation en cours des PMA a pour implication la reconnaissance de la société civile, comme acteur incontournable de la gouvernance mondiale (et locale). Il faut rappeler que cette reconnaissance s'est progressivement construite sur le plan international, avec pour points culminants les démonstrations de force contre l'Accord Multilatéral sur l'Investissement⁵ (1998) et l'Organisation Mondiale du Commerce à Seattle (1999). Dès lors la société civile est devenue un interlocuteur incontournable. En Afrique, en particulier, la crise de l'Etat au début des années 90 avait favorisé l'entrée en scène décisive des ONG et associations.

Le Partenariat Public Privé (PPP), une forme limitée peut-être du PMA, entre l'Etat et le privé, est en réalité une pratique bien vieille, même s'il selon toute vraisemblance, il n'est promu en Afrique qu'à partir de l'ouverture des marchés dans les années 90, et de l'officialisation de l'indisponibilité des pays développés à

⁵ Voir l'article [Partners Or Adversaries? The G7/G8 Encounters Civil Society](http://www.g8.utoronto.ca/scholar/hajnal20000720/), par Peter I. Hajnal <http://www.g8.utoronto.ca/scholar/hajnal20000720/>. En décembre 1999, lors d'une réunion de l'OMC, des manifestations violentes ont été organisées dans les rues de Seattle (USA) pour protester contre les mesures de l'OMC et la libéralisation inhumaine de l'économie. Cette réunion qui a ainsi échoué grâce à l'action de la société civile, fait suite à l'échec de l'adoption de l'Accord Multinational sur les Investissements (AMI) de l'OCDE en 1998, suite à la mobilisation de la société civile internationale. Voir [Civil Society - The Third Global Power - The Collapse of the WTO Agenda in Seattle](http://www.southerncrossreview.org/4/wto.html) – (Auteur: Nicanor Perlas) <http://www.southerncrossreview.org/4/wto.html>

contribuer à l'aide publique au développement international à hauteur de 0,7% de leur PIB (on y revient...). Pour sa part, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest, porteur du CIPACO, coopérait depuis sa création avec le secteur privé des médias. Mais c'est surtout depuis l'organisation du Sommet Mondial sur le Développement durable de 2002 que le partenariat multi-acteurs devient une institution⁶. A cette occasion, diverses réunions préparatoires ont été consacrées à la définition des modalités de partenariats internationaux susceptibles de renforcer et de financer le développement durable. Au final, des principes pour leur gestion ont été définis à Bali (Indonésie), en 2002 et plus de 200 types de partenariats internationaux auraient alors été signés dans la foulée⁷. Une bonne définition des partenariats multiacteurs dans le domaine des TIC, a été proposée par le réseau international Global Knowledge Partnership (GKP) :

« Alliances between parties drawn from government, business and civil society that strategically aggregate the resources and competencies of each to resolve the key challenges of ICT as an enabler of sustainable development, and which are founded on principles of shared risk, cost and mutual benefit⁸. »

Le GKP a également proposé des principes de gestion de ces partenariats dans le secteur TIC, en partant des Principes de Bali⁹. En outre, dans la Déclaration de principe adoptée à la phase I du SMSI, la nécessité de promouvoir ces partenariats a été également affirmée (point B120).

« L'édification d'une société de l'information à dimension humaine est une entreprise commune qui requiert une coopération et un partenariat entre toutes les parties prenantes. »

Des initiatives ont été ainsi mises place dans cet esprit : Groupe de Travail sur la Gouvernance de l'Internet (WGIG), inventaire des activités liées à la mise en place du plan d'action (*WSIS stocktaking*), organisation d'ateliers divers. Dans le même ordre d'idées, le Rapport Cardoso¹⁰ commandité par les Nations Unies a, entre autres, spécifiquement recommandé que la société civile s'associe et soit fortement associée aux initiatives multilatérales. Le PMA se présente donc comme un mécanisme pertinent autour duquel une certaine volonté politique internationale se mobilise. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas que d'un mécanisme de plus, qui n'est pas *en soi* vecteur d'innovation, puisque son efficacité reste tributaire des aspirations humaines.

⁶ Diverses réunions internationales sont en cours prévues sur le PMA dans le cadre du SMSI. Certains acteurs proposent même la création d'une institution onusienne pour gérer le PMA.

⁷ Voir : <http://www.iisd.ca/wssd/partnerships.html>. Les expériences décrites ici, ne suivent pas forcément ces principes, en tout cas, n'ont pas été examinées sur leur base, compte tenu de l'ampleur relative de ces expériences. D'ailleurs les principes de Bali ou ceux définis par le GKP ne sauraient être considérés comme des normes impératives définissant exclusivement ces partenariats.

⁸ *Multi-Stakeholder Partnerships: issue paper*, prepared by Overseas Development Institute and the Foundation for Development Cooperation for the GKP, 2003 : http://www.globalknowledge.org/gkps_portal/index.cfm?menuid=178&parentid=179

⁹ http://www.iisd.ca/wssd/download%20files/annex_partnership.pdf

¹⁰ <http://www.un.org/french/reform/panel.htm> Rapport publié en 2004, commandé par Kofi Annan dans le cadre de la réforme des Nations Unies ; il a, entre autres, examiné les conditions d'une meilleure inclusion de la société dans les activités des Nations Unies.

Du partenariat secteur société civile - secteur privé

Le partenariat société civile - secteur privé est l'un des plus problématiques par essence. Ici, par société civile, nous entendons uniquement les associations et organisations à but non lucratif (à l'exclusion de celles du secteur privé). En effet, alors que le privé a pour objectif majeur (hégémonique) la réalisation de profits, ce qui se fait parfois sur le dos de l'intérêt public, la société civile se présente comme le garant de cet intérêt, aux côtés des pouvoirs publics. L'antagonisme, dès lors, paraît naturel. Les chemins ultra-libéraux qu'empruntent aujourd'hui l'économie mondiale et le débat international sur cette question viennent renforcer cette opposition de principe. Les multinationales n'ont jamais été autant clouées au pilori, les mouvements alter-mondialistes s'amplifient, même si on peut noter au niveau international un certain essoufflement ou une crise d'identité¹¹. Même dans le cadre du SMSI, les initiatives pour regrouper société civile et secteur privé ont souvent attiré la foudre des acteurs de ces mêmes cercles, notamment de la part de la société civile. Ainsi, lors de la Prepcom 2 de février 2005, les représentants de la société civile et du secteur privé ont rédigé un communiqué commun appelant à un renforcement du partenariat multi-acteurs dans la prise décision au SMSI. Ce communiqué conjoint, a été vivement critiqué par des acteurs de la société civile, non sur le fond, mais sur la procédure, le communiqué n'ayant pas au préalable été collectivement discuté, notamment sur la liste de discussion « Plénière ». En réalité, ces critiques témoignent de la méfiance à fleur de peau ou du pessimisme féroce observé à l'endroit de ce type de partenariat. Comme l'avait indiqué l'un des acteurs, dans un contexte connexe,

« ...La société civile a un lourd handicap celui d'être totalement dépendante financièrement parlant... le diable anime les opérateurs du secteur privé... prenons nos distances et évitons d'être avalé par ce secteur privé dévastateur. Mon discours sera autre le jour où nous trouvons la solution de notre autonomie financière et cela est possible, faisable et souhaitable¹². »

Ralf Bendrath¹³ suggère également que la société civile n'a pas encore bien compris comment fructifier la participation aux initiatives multiactrices (en général) :

“Besides the usual “we have to be involved if we have the chance”, there is a lot of scepticism, but not yet a full understanding of how to use these new structures in global governance.”¹⁴.

¹¹ L'organisation des forums sociaux s'amplifie en Afrique : ces forums se décentralisent actuellement, vers les régions, les pays. Ainsi, s'organisent aujourd'hui le forum social malien, le forum social ouest-africain (2èem édition prévue cette année), etc.

¹² Liste de discussion « Plénière » de la société civile, déclaration d'un abonné le 01/04/05

¹³ Ralf Bendrath travaille avec la fondation allemande Heinrich Böll Foundation; il est l'animateur d'un des principaux sites web dédiés à la participation de la société civile allemande et internationale au SMSI (site financé par cette institution) <http://www.worldsummit2003.de/> - Il a produit quelques articles sur le SMSI.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'un partenariat difficile, de prime abord.

Partenariats société civile - secteur privé en Afrique

Ces partenariats ne se mettent pas en œuvre dans les mêmes conditions au Nord et au Sud. En effet, alors que la cible des mouvements altermondialistes occidentaux est d'abord la multinationale occidentale, celle des mouvements altermondialistes africains n'est pas la multinationale africaine (sauf dans des cas très rares), tout simplement parce qu'il y en a pas ou très peu. Dans les deux cas, les multinationales occidentales sont les premières cibles. La promotion du secteur privé africain (notamment les PME), également entravé par l'expansion d'un certain secteur privé occidental, est même une revendication de l'altermondialisme africain.

On peut alors se demander si la crainte d'une aliénation éthique avec le privé ne devrait pas être moins forte, pour l'instant tout au moins, en Afrique. Ici, le secteur est en construction, et par conséquent peu hégémonique. En outre, les interpénétrations entre les deux secteurs sont une réalité quotidienne sur le continent, dans le domaine des TIC tout au moins. Le secteur privé a souvent appuyé certaines activités des associations, contre promotion publicitaire. Ainsi, pour organiser des manifestations de sensibilisation sur les usages des TIC pour le développement, une association sollicite un distributeur de matériel informatique pour le prêt du matériel, et un prestataire de services internet pour la connexion réseau. Le secteur privé est également parfois sollicité pour apporter une certaine expertise en matière de ressources humaines (réalisation des réseaux, animation d'une thématique technique spécifique, etc.). Ainsi, la société civile contribue grandement à la création du marché TIC, par ses actions de sensibilisation et de formation de toutes les couches des populations, depuis les débuts des TIC en Afrique¹⁴. Elle contribue ainsi directement et indirectement au développement des activités du secteur privé dans ce domaine. Ce rôle ne lui est pas souvent officiellement reconnu. En outre, toujours dans le domaine des TIC, beaucoup d'acteurs du privé ont été ou sont membres d'associations, dans le secteur des TIC. En effet, l'observation empirique nous indique que, dans beaucoup de cas, le militantisme dans les structures à but non lucratif se présente ces dernières années en Afrique comme une étape transitoire vers la création d'entreprise. Ceci est vrai surtout pour les entreprises TIC créées par des jeunes. Cette transition se présente pour beaucoup comme une période d'incubation, de maturation de l'idée de création d'entreprise, une solution provisoire à la difficulté habituelle

¹⁴ Voir [Discussion emerging about opportunities and strange bedfellows](http://www.worldsummit2003.de/en/web/735.htm), Mars 2005 (Ralf Bendrath <http://www.worldsummit2003.de/en/web/735.htm>)

¹⁵ Voir Ken Lohento, [ONG et technologies modernes de communication en Afrique : approche historique et critique](http://www.iafric.net/benin/histong.htm), mai 2003, in NetSuds, Cahiers de sciences sociales sur les enjeux des technologies de la communication dans les Suds, revue quadrimestrielle du réseau de recherche AFRICANTI-CNRS-CEAN, l'Harmattan, N°2, octobre 2004. Disponible sur <http://www.iafric.net/benin/histong.htm>

d'insertion professionnelle (tout comme elle illustre également, dans bien des cas, un réel souci d'œuvrer pour le développement local des/via les TIC).

On pourrait donc avancer l'hypothèse qu'à l'heure actuelle, un partenariat secteur privé – société civile se mettra plus facilement en œuvre en Afrique qu'en Occident. Toutefois, les capacités d'intervention des entreprises en Afrique, sur le plan financier, n'est pas la même qu'en Occident, et le concept de responsabilité sociale semble plus partagée en Occident qu'en Afrique. Ces derniers éléments apportent un des réserves à notre hypothèse. Mais, en tout état de cause, la problématique du partenariat secteur privé-société civile dans le secteur des TIC, n'est pas exactement la même dans ces deux espaces géographiques. L'analyse de sa mise en œuvre doit donc se faire à travers les grilles appropriées.

Introduction sur l'expérience du projet CIPACO de l'IPAO

L'action du CIPACO est par essence multiactrice. Non seulement parce que la mise en place de politiques sociales, nationales ou internationales, pertinentes et inclusives exige l'implication des trois secteurs, comme l'atteste (imparfaitement) le SMSI¹⁶, mais également parce que son origine et son environnement institutionnel l'y conduisent.

En effet, le recours aux acteurs des trois secteurs pour la mise en place des stratégies de lutte contre la « fracture numérique » se situe au cœur du Programme CATIA dans le cadre duquel a été initié le CIPACO. Alors que certaines des composantes de CATIA impliquent de façon transversale les trois secteurs, d'autres placent directement chacun d'eux en leur cœur. Ainsi, la composante « Robust African Internet Backbone with Exchange Points at the Core and Strong ISP Associations » a pour cible principale le secteur privé; elle est directement gérée par l'association des associations de fournisseurs d'accès internet en Afrique (AfrISPA). La composante « Policy and Regulatory Capacity Building » œuvre pour l'émergence d'instances de régulation fortes et efficaces dans le secteur des TIC ; elle a de fait pour finalité le renforcement des institutions publiques. La composante « Networking African Radio Stations » favorise le renforcement et la création des réseaux de radios communautaires et a donc pour finalité le renforcement de la société civile. Dernier exemple, les Centres sur les Politiques Internationales des TIC, notamment le

¹⁶ Il convient ici de noter que bien que l'implication des acteurs non étatiques dans la gouvernance des TIC n'est pas discutée, ils ne sont qu'« observateurs » au SMSI. La prise de décision n'incombe qu'aux gouvernements et il n'est pas mis en place de mécanismes clairs, formels garantissant la prise en compte de leurs préoccupations. Seule l'influence ou l'infiltration des délégués gouvernementaux (beaucoup d'acteurs gouvernementaux étant parfois parallèlement de l'un ou l'autre des deux autres secteurs) leur permet d'avoir une certaine présence dans les décisions prises. Par ailleurs, Ralf Bendrath note que, pendant la Prepcom 2, "The government delegations listened to the activists and independent experts much closer now, because they needed their input and ideas, especially on Internet governance. Empirical research done on WSIS phase one also suggests that CS impact is bigger in the early stages and gets smaller and smaller towards the end, when all that counts is the governments' agreement". *Discussion emerging about opportunities and strange bedfellows*, Mars 2005 (<http://www.worldsummit2003.de/en/web/735.htm>)

CIPACO¹⁷, ont pour cibles tous les trois acteurs. Par ailleurs, comme indiqué plus haut, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest n'en est pas à sa première expérience multiactrice. Bien qu'étant une structure de la société civile, elle a, depuis toujours, collaboré ou appuyé les institutions publiques et du secteur privé dans le monde des médias.

Depuis sa mise en place en 2004, le CIPACO collabore avec les trois secteurs. Son comité régional consultatif et son réseau de partenaires institutionnels ont été constitués dans cet esprit. Son système d'information (site portail sur les politiques régionales et internationales des TIC, bulletins d'information) a pour cibles ces différents acteurs. Les feed-back reçus indiquent que des acteurs des institutions publiques (notamment les régulateurs et autres professionnels), de la société civile (les médias, associations, consultants et chercheurs), et du secteur privé (associations professionnelles, entreprises) consultent les informations mises en ligne. Le CIPACO essaie de développer des relations avec les régulateurs, puisque la régulation, dans son sens large (gouvernance, législation) est l'une de ses thèmes généraux¹⁸. Les initiatives d'appui à la régulation du secteur des médias que mène l'Institut Panos Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années servent d'ailleurs de terreau au développement de ces stratégies. Un certain nombre de projets communs sont donc en émergence et en discussion avec les différents acteurs.

Un acteur avec lequel une collaboration innovante (et peu évidente) est en développement est le secteur privé. Compte tenu du caractère inhabituel pour une association de ce type partenariat, non seulement en Afrique mais également sur le plan international, nous voudrions nous focaliser là-dessus dans ce texte. L'analyse globale est largement basée (mais pas uniquement) sur l'expérience du CIPACO.

Partenariats avec le secteur privé

Nous évoquons ici l'expérience du projet CIPACO avec le secteur privé, à travers quelques exemples significatifs.

Organisation d'un débat sur le développement du trafic internet en Afrique de l'Ouest et au-delà

Du 11 avril au 8 mai 2005, un débat électronique a été organisé, par le CIPACO, en collaboration avec AfrISPA, l'association des associations de fournisseurs d'accès Internet Africains www.afrispa.org. Il s'agit d'une association regroupant uniquement des acteurs du privé. Le choix du sujet « *Développement du trafic local internet en Afrique de l'Ouest et du Centre et au-delà : état des lieux, études de cas, rôle des*

¹⁷ Un autre centre sur les politiques internationales des TIC a été mis en place et couvre l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe : le CIPESA, géré par Bridges.org

¹⁸ Un rapport sur la régulation des communications électroniques à l'heure de la convergence en Afrique de l'Ouest et du Centre vient d'ailleurs d'être réalisé.

acteurs et perspectives » et l'objectif de la discussion (sensibiliser et contribuer aux stratégies visant à réduire les coûts des TIC, du niveau international au niveau national¹⁹) justifient cette collaboration. En effet, la connexion internet est de plus en plus fournie par le privé, dans un contexte de libéralisation des télécommunications où il est le premier à subir et déplorer les coûts de l'interconnexion aux backbones internationaux.

L'intérêt du CIPACO se trouvait dans son objectif général et dans celui du débat (contribuer aux stratégies de réduction des coûts internationaux et du coût général d'accès aux TIC pour le développement). L'intérêt pour AfrISPA, c'était la poursuite de la sensibilisation des acteurs (autorités publiques, régulateurs, société civile, etc.) sur la problématique stratégique du trafic local. Une discussion sur le *half-way proposition*, un document de plaidoyer portant sur le sujet, et rédigé par AfrISPA était également inscrite à l'ordre du jour ; le débat était susceptible de nourrir la mise à jour du document en cours de réalisation. Par ailleurs, il y avait un certain intérêt pour AfrISPA de renforcer la sensibilisation de l'Afrique de l'Ouest sur la problématique des points d'échanges, et de faire sa promotion dans cette région qui paraît moins sensibilisée ou organisée sur ces questions, et où l'association elle est peu présente. Les deux partenaires avaient donc des intérêts légitimes de collaborer. AfrISPA a été fortement impliquée dans l'organisation du débat en apportant son expertise en tant que co-facilitatrice des quatre sous-thèmes retenus. Chacun des thèmes était en effet co-moderé par un membre de l'association. L'Institut Panos Afrique de l'Ouest était responsable de toute l'organisation logistique (plateforme virtuelle, promotion, etc.) de la préparation du contenu, des synthèses et traductions (il s'agissait d'un débat bilingue français-anglais), et de la co-moderation lorsque nécessaire.

Le résultat obtenu a été à la hauteur de l'investissement des deux partenaires puisqu'on peut affirmer, au vu des contributions et de l'appréciation des participants, que le débat était un succès²⁰. La présence d'AfrISPA a été un gage et a contribué à la qualité des discussions. Les deux partenaires ont eu une appréciation satisfaisante de cette activité, bien qu'une évaluation systématique n'ait pas été faite. Il faut toutefois noter que la collaboration a été aussi facilitée par le cadre partenarial existant entre l'Institut Panos Afrique et AfrISPA, vu que ces deux institutions sont associées au Programme CATIA.

Evaluation de la participation du secteur privé TIC africain au SMSI

L'IPAO à travers le CIPACO collabore également avec le secteur privé dans le cadre de son projet d'évaluation de la participation du secteur privé africain au Sommet Mondial sur la Société de l'Information²¹.

¹⁹ Pour plus d'informations sur ce débat, consulter : http://www.cipaco.org/rubrique.php3?id_rubrique=21&lang=

²⁰ Le débat a enregistré la contribution d'acteurs originaires d'une vingtaine de pays (dont 19 africains), 1 abonné sur 4 a contribué, près de 4 messages ont été postés quotidiennement (sans compter les traductions ou synthèses régulières)

²¹ L'étude sur l'évaluation de la participation du secteur privé africain au SMSI comporte une série d'enquête en Afrique, la veille (online et offline), la recherche documentaire, etc. Ses (premiers) résultats devraient être disponibles d'ici la tenue du sommet de Tunis.

Le CIPACO ayant pour objectif de renforcer la participation africaine à la prise de décision régionale et internationale en matière de TIC, la réalisation de cette activité tombait comme une opportunité. L'accent est mis sur le secteur privé parce que, d'une part, il présente le paradoxe d'être à la fois le fer de lance du développement des TIC et le secteur le moins visible au sommet, d'autre part parce que la participation des autres acteurs est étudiée par d'autres institutions²². L'une des composantes du projet (enquête au cours de l'organisation de l'atelier de promotion du secteur privé ouest-africain West Africa TIC 2005 (Sénégal, mai 2005)), a été coordonnée par l'Organisation Professionnelle des TIC du Sénégal (OPTIC www.optic.sn), avec laquelle une convention de collaboration a été signée. La collaboration avec OPTIC, co-organisatrice de l'atelier régional, permet le contact avec certaines initiatives régionales (Forum Afrique, AFICTA, FOPAO, etc.). Des discussions avec la seconde association du secteur (SISTA) ont également eu lieu. Cette collaboration indispensable permet d'impliquer directement les acteurs étudiés dans l'activité.

L'intérêt des associations du privé qui s'associent/s'associeront à l'évaluation est sans doute de collaborer sur un projet visant à favoriser le développement du secteur. C'est d'ailleurs le cas pour OPTIC qui met en place d'autres initiatives dans le cadre du SMSI.

Hébergement du site du CIPACO

Le CIPACO héberge son site web chez un fournisseur d'accès privé sénégalais²³. Ainsi le projet oeuvre doublement à promouvoir l'hébergement de contenus africains sur les réseaux africains et au renforcement de l'expertise africaine en matière d'hébergement de contenus²⁴. En compensation, cette entreprise offre l'hébergement à tarifs étudiés (50% du tarif officiel) et nous bénéficions souvent d'une réactivité que n'aurait pas offerte un prestataire situé hors du pays (l'IPAO a son siège à Dakar). Il convient toutefois de préciser que le choix du privé ne s'est pas fait ni parce que le fournisseur public est moins performant, ni par idéologie, mais il est plutôt le résultat de contingences diverses.

Leçons apprises

Au début du pessimisme...ensuite de la persévérance

Comme suggéré plus haut, c'est le sourire condescendant ou l'ironie (exprimée ou non) qui, en général, accueille de prime abord, un souhait de partenariat avec le professionnel du secteur privé. Ensuite, si le projet lui paraît avoir un certain intérêt, l'expérience nous a montré qu'il faut une bonne dose de

²² L'association APC étudie la participation des pays du Sud au SMSI, avec un accent mis, entre autres, sur la participation globale africaine, en particulier celle de la société civile. Le programme AISI de la CEA étudie également certains aspects de la participation des Etats africains ; une évaluation de la mise en œuvre du plan d'action du SMSI par les gouvernements a été ainsi réalisée.

²³ Arc Informatique www.arc.sn

²⁴ En effet, héberger les site web en Afrique est un choix que beaucoup d'institutions se refusent à faire, du fait du coût de l'hébergement (jusqu'à 10 fois plus cher qu'en Occident) et des conditions techniques moins reluisantes

persévérance pour que le privé fasse montre d'une réactivité suivie. Alors que vous attendez son feed-back sur un projet de convention, il est peut-être entrain de réfléchir sur la facture que le fisc vient de lui adresser... Ici, l'intérêt ne se mesure pas à l'aune des mêmes indicateurs. Il apparaît que c'est d'abord l'intérêt financier qui mobilise promptement le privé, et non une intervention sur les politiques (plaidoyer, sensibilisation, études, etc.), même lorsque les cibles sont les partenaires ou décideurs de son secteur. Ceci ne doit aucunement se comprendre comme une indisponibilité du privé à se mobiliser pour des causes non financièrement profitables, mais telle est la réalité brute. Le privé vit dans un environnement concurrentiel et institutionnel parfois féroce où la lutte pour la survie est beaucoup plus âpre que ce que connaissent les associations. Par ailleurs, le peu de considération dont les associations jouissent en général auprès du privé s'explique largement par le fait qu'elles sont perçues, soit comme des opportunistes uniquement à la quête des financements (qui seront détournés à des fins personnelles), soit comme des objecteurs de conscience, soit comme des « discoureurs » n'occasionnant que perte de temps, soit comme des concurrents déloyaux. Il va sans dire qu'une meilleure connaissance et compréhension des déterminants des deux acteurs, sans que l'on y perde son âme, sont vitales pour une coopération efficace et bénéfique à tous.

Pour une professionnalisation des associationsvers l'émergence des entreprises citoyennes

Nous avons avancé plus haut que des lenteurs dues à la réactivité du privé peuvent survenir dans la collaboration. L'inverse peut bien évidemment se produire, notamment avec des associations non professionnelles ou ayant des procédures de validation assez lourdes (pour raisons de transparence parfois). Dans tous les cas, les associations devront avoir des procédures professionnelles et se départir autant que faire se peut de l'informel, afin de devenir des interlocuteurs crédibles auprès des entreprises. D'un autre point de vue, il faut appeler à l'émergence d'entreprises citoyennes, intégrant les problématiques environnementales, l'intérêt public dans leur mode opératoires.

Et l'homme est à la mesure de toute chose

Comme le dirait Protagoras...A l'image de tout autre type de partenariat, la mise en œuvre efficace de tout projet collaboratif dépend dans une large mesure des relations particulières existant en amont, ou pouvant naître entre certains de ses acteurs majeurs. Toutefois, quelle que soit l'excellence de ces relations, l'inexistence d'un cadre institutionnel et de lignes de conduite rigoureux et formalisés, mettra en danger à terme la bonne conduite des opérations.

Pour finir....

On peut avoir des appréhensions sur la mise en œuvre des PMA, car parfois les intérêts instinctifs des partenaires sont contradictoires. C'est notamment le cas entre le secteur privé et la société civile. La

mise en œuvre de réels PMA, répondant par exemple spécifiquement aux critères proposés par le GKP, peut n'être qu'anecdotique ou exceptionnelle. Mais, quelle que soit leur consistance, les partenariats intersectoriels sont toujours enrichissants, porteurs de réelles opportunités d'innovation, et parfois gages d'une réussite exceptionnelle des actions entreprises. Le partenariat multiacteur peut réellement favoriser une gouvernance sociale durable et inclusive, même s'il est loin d'être une panacée et qu'il exige souvent de la persévérance. Les expériences menées par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet CIPACO en particulier, semblent plutôt globalement positives, pour l'instant du moins. Il est souhaitable que les différents secteurs, notamment le secteur privé et la société civile, puissent apprendre à mieux se connaître, que les a priori soient levés ou contenus, et que chaque partenaire puisse accepter les limites éthiques ou professionnelles de l'autre.

Ken LOHENTO

Chargé de projets NTIC

Coordonnateur du Centre sur les Politiques Internationales des TIC
pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest (CIPACO)

Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) – Programme NTIC

www.panos-ao.org

www.cipaco.org